



Ville de VOUZIERS  
Place Carnot – BP 20  
08400 VOUZIERS

# **Église Saint Maurille**

Création d'une rampe PMR

## **Cahier des Clauses Techniques Particulières C.C.T.P.**

**Maître d'Ouvrage  
Maître d'Œuvre**

Ville de VOUZIERS  
Place Carnot – BP 20  
08400 VOUZIERS  
Tél. : 03 24 30 76 38  
Fax : 03 24 30 76 59  
[sig@ville-vouziers.com](mailto:sig@ville-vouziers.com)

**PHASE D.C.E**

Date : 14 décembre 2016

# SOMMAIRE

Préambule .....	3
Généralités	
Nature des travaux .....	3
Allotissement .....	3
Procédures techniques – Variantes .....	3
Remise des prix .....	3
Spécifications techniques .....	3
Conditions d'exécution des travaux .....	4
Clôture de chantier .....	4
Remise d'échantillons .....	4
Alimentation eau et électricité .....	4
Protections – Réfections .....	4
Évacuation des gravats .....	4
Coordination entre les entreprises .....	4
Réservations – Percements – Rebouchages- Scelllements .....	4
État des lieux .....	4
Accès au chantier .....	5
Nettoyage .....	5
Compte prorata .....	5
<b><u>Lot n° 1 : Démolition – Pierre de taille</u></b>	
1.1 Démolition .....	6
1-2 Terrassement .....	6
1-3 Bordure .....	6
1-4 Pavage existant .....	6
1-5 Pavage neuf .....	6
1-6 Réseau EP .....	6
1-7 Regard EP .....	6
1-8 Regard grille EP .....	7
1-9 Terre végétale en réemploi .....	7
1-10 Maçonnerie de pierres de taille sur l'église St Maurille .....	7
1-11 Maçonnerie de pierres de taille neuve .....	7
1-12 Jointoiement de maçonnerie existante .....	7
1-13 Maçonnerie pour rampe en élévation .....	7
1-14 Rampe au sol .....	8
1-15 Palier d'entrée de l'église .....	8
1-16 Pavés de réemploi .....	8
1-17 Seuil sous clôture .....	8
1.18 Seuil sur palier .....	8
<b><u>Lot n° 2 : Serrurerie</u></b>	
2.1 Dépose .....	9
2.2 Garde-corps .....	9
2.3 Clôture existante .....	9
2.4 Clôture neuve .....	9
<b><u>Lot n° 3 : Peinture</u></b>	
3.1 Peinture sur existant .....	10
3.2 Peinture sur métallerie neuve .....	10

## ***PREAMBULE***

L'église Saint Maurille est un Établissement Recevant du Public (ERP) de type V destinée à recevoir un effectif pouvant dépasser les 100 personnes. Elle est classée au titre des Monuments Historiques.

Au titre de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005, cet ERP doit être accessible aux personnes handicapées, quel que soit leur handicap.

À ce titre, l'ouverture de cet établissement au public est soumise à l'accord de la commission départementale de sécurité et d'accessibilité. Ses observations et remarques seront reprises par les entreprises dans les meilleurs délais possibles sans surcoût.

Le dossier de travaux a été élaboré avec le concours du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine des Ardennes (STAP).

Il a fait l'objet d'une DP n° 008 49016 E 0041 et d'une AT Accessibilité au titre de l'accessibilité des ERP. La DP favorable est affichée sur place par la Ville de VOUZIERES.

## ***GÉNÉRALITÉS***

### Nature des travaux :

Ils comprennent la création d'une rampe en maçonnerie en façade sud de l'église avec la modification du palier de l'escalier existant permettant l'accès à l'église ; les travaux de serrurerie de garde-corps et de clôture, de peinture et de remise en état de l'espace vert.

### Allotissement

Les travaux à réaliser sont scindés en 3 lots :

- Lot n° 1 : Maçonnerie – Pierre de taille
- Lot n° 2 : Serrurerie
- Lot n° 3 : Peinture

### Procédures techniques – Variantes :

Les entrepreneurs se seront rendus sur les lieux. Du fait du classement MH de l'édifice, les variantes techniques de qualité équivalente ne sont pas autorisées. Ils répondront obligatoirement sur la solution demandée.

### Remise des prix :

Les bordereaux de prix respecteront les lots, et feront apparaître distinctement les différents postes décrits dans le CCTP. En cas de besoins, un sous-détail peut être utilisé.

### Spécifications techniques :

Les travaux décrits dans le présent CCTP seront exécutés conformément aux textes officiels, spécifications, prescriptions techniques et fonctionnelles connues au jour de la remise de l'offre (C.C.T.G - D.T.U - Avis Techniques - Règlement de sécurité incendie – Normes NF, NF EN, etc.. - CSTB – Règles et prescriptions des fabricants - et tout autre document applicable).

Le respect des spécifications techniques en usage ne pourra pas faire l'objet de plus-value quelques soient les difficultés d'exécution rencontrées ou d'autres raisons évoquées.

### Conditions d'exécution des travaux :

L'entrepreneur est tenu de se rendre sur place pour prendre connaissance des lieux existants à aménager et des conditions particulières liées à l'accès, au terrain, au site.

L'église St Maurille restant ouverte au public, les travaux pourront être interrompus à la demande du Maître d'Ouvrage notamment en cas d'enterrement.

### Clôture de chantier :

La clôture existante servira de clôture de chantier. Un complément par barrière de type "Héras" sera à installer en bas de l'escalier à modifier.

Le chantier sera fermé à clef chaque soir et les week-ends.

### Remise d'échantillons :

Le traitement des joints sera effectué après recherche du mélange adapté à la maçonnerie et validé par le Maître d'Œuvre.

### Alimentation eau et électricité :

La fourniture d'électricité est faite gracieusement à partir du TGBT de l'église situé en sacristie. À charge des entreprises de s'y raccorder.

La fourniture d'eau sera à la charge des entreprises.

Les installations électriques plus en service seront démontées au préalable par les STM de la Ville de VOUZIERS.

### Protections – Réfections :

Chaque entrepreneur veillera à protéger les ouvrages existants conservés ou ceux déjà réalisés et assurera la protection des siens.

Aucun matériau ne sera déposé sur le trottoir sans l'autorisation du Maître d'Ouvrage.

Les dommages constatés sur le chantier ou hors du chantier seront à la charge du ou des responsables.

### Évacuation des gravats :

Les entreprises assureront l'évacuation des produits de démolition et les appareillages démontés aussi souvent que nécessaire pour la bonne marche et tenue du chantier et à la demande du Maître d'Ouvrage.

### Coordination entre les entreprises

Les échanges entre les différents corps d'état seront effectifs avant et durant les travaux. Chaque entrepreneur se mettra en rapport en temps voulu avec le ou les corps d'état ou le Maître d'Œuvre afin d'obtenir ou de fournir les informations utiles à l'exécution de son ouvrage ou des autres corps d'état.

À aucun moment, aucun entrepreneur ne pourra se prévaloir d'un manque de renseignements pour ne pas effectuer des prestations demandées ou ne pas fournir des renseignements, plans, dessins ou informations utiles et nécessaires aux autres corps d'état.

Les travaux seront contrôlés par la Ville de VOUZIERS et l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) des Ardennes.

### Réservations – Percements – Rebouchages- Scellements

Les entrepreneurs auront à leur charge l'exécution des percements, trous, scellements et rebouchages liés à leur lot.

Les percements seront réalisés dans le respect de l'ouvrage exécuté, de préférence dans les joints de pierres de taille et au minimum des besoins.

Les scellements seront faits de manières appropriées avec des matériaux adaptés à la nature de la paroi.

### État des lieux :

Un état des lieux sera établi à l'ouverture du chantier par le Maître d'Œuvre. Les souillures, dégradations, taches constatées seront mentionnée aux comptes-rendus de chantier avec remise en état par les entreprises responsables ou par la Ville de Vouziers aux frais des entrepreneurs responsables.

### Accès au chantier

Le stationnement des véhicules sera toléré sur le trottoir et sur le parvis que le temps nécessaire au chargement ou au déchargement de matériaux.

Un ou plusieurs emplacements de stationnement pourront être réservés gracieusement rue Désiré Guelliot au profit des entreprises.

Un espace protégé par des barrières pourra être établi sur le parvis sous réserve d'assurer en permanence la circulation des piétons et notamment des enfants.

### Nettoyage :

Chaque entreprise assurera le nettoyage du chantier et de ses accès.

En cas de défaillance, le Maître d'Œuvre pourra, après mise en demeure, faire effectuer le nettoyage aux frais de l'entreprise défaillante.

### Compte prorata

Sans objet.

Chaque entreprise se chargera de gérer les dépenses liées à son intervention.

## Lot n° 1 : Maçonnerie – Pierre de taille

### 1.1 -Démolition

Démolition manuelle ou mécanique selon plan et directives du Maître d'Œuvre y compris sortie, chargement et évacuation des gravats en déchèterie intercommunale. Les pierres de bonne qualité seront conservées sur site en vue de réemploi.

- Muret sur palier 0,380 m<sup>3</sup>.
- Dallage du palier 1,60 m<sup>2</sup>
- Main courantes métalliques 2 u.
- Regard EP 2 u

### 1.2 Terrassement

Décapage de la terre végétale sur une épaisseur de 10 cm minimum, stockage de la terre destinée en réemploi, chargement et évacuation de la terre excédentaire.

Localisation : ensemble du chantier 95 m<sup>2</sup>.

Terrassement en pleine masse pour fondation et réglage du terrain, compris foisonnement.

Localisation : reprofilage du terrain 12 m<sup>3</sup>.  
Rampe au sol 9 m<sup>3</sup>.  
Rampe en élévation 20 m<sup>3</sup>.

### 1.3 Bordure

Fourniture et pose de bordure béton *Kronimus* de 6 x 25 x 100 cm aspect gris grenailé face avant traitée, compris lit de pose en mortier de ciment de 15 cm minimum, raccord à joint vif, coupes, et toutes sujétions.

Localisation : palier bas de la rampe 8 ml.

### 1.4 Pavage existant

Mise à niveau du pavage du trottoir pour obtenir un ressaut de 2 cm maximum avec le seuil pierre conservé au pied de la rampe compris, dépose soignée des pavés existants, stockage, reprofilage de la forme dans le respect des pentes autorisées, mise à niveau du tampon fonte 30x 30 sur regard pied d'immeuble, lit de pose en sable 0/5, pose des pavés de réemploi, coupes, sablage des joints et damage.

Localisation : trottoir 12 m<sup>2</sup>.

### 1.5 Pavage neuf

Fourniture et pose de pavés béton *Kronimus* de 20 x 20 x 6 cm "Kronit 4" gris à bords chanfreinés identiques à ceux en place sur le parvis, compris fondation en grave ciment 0/20 de 0,15 m d'épaisseur, lit de pose en sable 0/5, pose des pavés, coupes, sablage des joints au sable de mer et damage et toutes sujétions.

Localisation : palier ±0.00, rampe de 4,90 m et palier + 0,26 28 m<sup>2</sup>.

### 1.6 Réseau EP

Reprise des évacuations EP par tuyau PVC Ø 125 compris raccordement sur réseau existant, lit de pose et enrobage en sable 0/5, coupes, collage et toutes sujétions.

Localisation : tuyau PVC 16 ml.

### 1.7 Regard EP

Construction de regard EP en pied d'immeuble compris élément de regard préfabriqué ou coulé en place, façon de cunette, cadre et tampon fonte 500 x 500 125 kn, raccordement des tuyaux d'évacuation en place, ajustement des dauphins en fonte et des descentes d'eau en cuivre.

Localisation : regard EP 2 u.

### 1.8 Regard grille EP

Construction de regard-grille EP compris élément de regard préfabriqué ou coulé en place, façon de cunette, cadre et grille fonte 400 x 400 125 kn PMR, raccordement des tuyaux en place, mise à niveau des pavés et toutes sujétions.

Localisation : regard-grille EP 1 u.

### 1.9 Terre végétale

Mise en place de la terre végétale de réemploi après purge des cailloux et autres déchets, nivelage soigné. Épaisseur 10 cm minimum.

Localisation : reprofilage du terrain 20 m<sup>2</sup>

### 1.10 Maçonnerie de pierres de taille sur l'église Saint Maurille

Pour remplacement de pierres dégradées dans le mur de l'église Saint Maurille :

- taille de la pierre de réemploi aux dimensions souhaitées (queue de 25 cm minimum), taille de la pierre dégradée pour ajustement de la pierre de remplacement, pose et jointoiement au mortier de chaux.
- fourniture et taille de la pierre aux dimensions souhaitées (queue de 25 cm minimum), taille de la pierre dégradée pour ajustement de la pierre de remplacement, pose et jointoiement au mortier de chaux.

Localisation : mur de l'église 0,311 m<sup>3</sup>

Extrémité du muret en haut de la rampe : après démolition soignée, taille de pierres de réemploi et de pierres en place selon appareillage en place, pose et jointoiement au mortier de chaux.

Localisation : Muret 1 ens.

Agrandissement du palier : taille de pierre de réemploi, pose et jointoiement au mortier de chaux.

Localisation : palier 0,075 m<sup>3</sup>

### 1.11 Maçonnerie de pierres de taille neuve

Fourniture de pierre de Jaumont, carrière de RONCOURT-AMANVILLERS (Meuse) pour maçonnerie en appareillage moyen régulier.

Pierres d'épaisseur de 10 cm hourdées au mortier, jointoiement à la chaux.

Localisation : parement du mur de la rampe 0,840 m<sup>3</sup>

### 1.12 Jointoiement de maçonnerie existante

Après dégarnissage soigné jusqu'au bon mortier, nettoyage et lavage du joint, regarnissage au mortier de chaux.

Localisation : mur de clôture 2 faces + couronnement 1 ens.  
Mur de l'église 1 ens.  
Mur riverain 1 ens.  
Finition scellements serrurerie 1 ens.  
Rebouchage descellement serrurerie 1 ens.

### 1.13 Maçonnerie pour rampe en élévation

La maçonnerie de la rampe sera réalisée en totale indépendance de la maçonnerie en pierre de taille de l'église St Maurille, pour cela, un enduit à la chaux sera appliqué sur le mur de l'église sur toute la surface de la rampe.

Fondation hors gel par semelles filantes BA ou radier BA compris terrassement. Élévation en blocs à bancher ferrailés ou voiles BA arasés selon pentes de la rampe.

Remblais par sable tout-venant soigneusement compacté par couche de 20 cm.

Rampe béton épaisseur 10 cm minimum avec mortier en sable et gravier en calcaire dur dosé à 350 kg/m<sup>3</sup>, treillis soudé 15 x 15 Ø 7. Pente longitudinale ne dépassant pas 5,4 cm/m et pente transversale de 1 cm/m minimum pour éloigner l'eau du bâtiment, aspect balayé ou gravillons lavés couleur au choix du Maître d'Ouvrage. Joint de rupture et de dilatation. Débord avec façon de fer et goutte d'eau.

Localisation : rampe en élévation 15,50 ml.

#### 1.14 Rampe au sol

Réglage de fond de fouille, grave naturelle 0/40 épaisseur 25 cm minimum, rampe béton épaisseur 15 cm minimum avec mortier en sable et gravier en calcaire dur dosé à 350 kg/m<sup>3</sup>, treillis soudé 15 x 15 Ø 7. Pente longitudinale ne dépassant pas 5,4 cm/m et pente transversale de 1 cm/m minimum pour éloigner l'eau du bâtiment, aspect balayé ou gravillons lavés couleur au choix du Maître d'Ouvrage. Joint de rupture et de dilatation.

Localisation : rampe au sol 16,80 m<sup>2</sup>.

#### 1.15 Palier d'entrée de l'église

Palier en continuité de la rampe en béton épaisseur 10 cm avec mortier en sable et gravier en calcaire dur dosé à 350 kg/m<sup>3</sup>, treillis soudé 15 x 15 Ø 7. Pente transversale de 1 cm/m minimum. Raccord sur le seuil de l'église, aspect balayé ou gravillons lavés couleur au choix du Maître d'Ouvrage. Débord sur escalier avec façon de fer et goutte d'eau.

Localisation : palier 2,90 m<sup>2</sup>.

#### 1.16 Pavés de réemploi

Pose de pavés en pierre de réemploi fournis par la Ville de VOUZIERS, à prendre au dépôt communal, compris remblais en sable tout-venant soigneusement compacté, ajustement de l'élément de désolidarisation, lit de pose en mortier de chaux maigre, jointolement à la chaux. Pente de 5 cm/m.

Localisation : espaces entre rampe et église 7,30 m<sup>2</sup>.

#### 1.17 Seuil sous clôture

Réalisation d'un seuil béton de 0,30 m de large compris terrassement de 0,40 m de profondeur minimum, ferrailage, béton et finition lissée avec façon de fer sur les arrêtes. Réserve pour le serrurier selon demande.

Localisation : sous clôture neuve 4,10 ml

#### 1.18 Seuil sur palier

Démolition du seuil existant, évacuation des gravats, façon de seuil en béton en raccord avec le sol intérieur de l'église compris pente, ressaut de 2 cm maximum avec palier, lissage et façon de fer sur l'arrête.

Localisation : entrée de l'église 1,35 ml

## **Lot n° 2 : Serrurerie**

### **2.1 Dépose**

Dépose de la clôture sur muret démolì. Descellement soigné dans maçonnerie de pierres de taille de l'église.

Localisation : palier 1 ens.

### **2.2 Garde-corps**

Fabrication d'un garde-corps répondant aux exigences des normes NF P01-012 et NF P01-013 constitué de profils acier pleins : poteaux et renforts 35 x 12, lisse basse 30 x 10, lisse haute 20 x 20, barreaux Ø 18 et main courante moulurée de 45 x 16. Traitement antirouille.

Pose à la française sur platines avec chevilles à scellement chimique ou par scellements traditionnels après carottage de la dalle BA et raccordement à la clôture conservée.

Protection par peinture antirouille.

Localisation : sur rampe en élévation 15 ml.

Fabrication et pose d'un garde-corps idem ci-dessus compris scellement dans la maçonnerie de l'église, dans les joints de maçonnerie si possible, et raccordement à la clôture conservée.

Protection par peinture antirouille.

Localisation : sur palier 2,20 ml.

### **2.3 Clôture existante**

La clôture existante constituée de cornières et de 1/2 tubes sera conservée après une révision des soudures, des assemblages et des fixations compris renforcement et remplacement ponctuels si nécessaire. Les portes seront démontées et entreposées aux STM.

Localisation : clôture existante 1 ens.

### **2.4 Clôture neuve**

Fabrication d'une clôture de 2.20 m de hauteur répondant aux exigences des normes NF P01-012 et NF P01-013 constituée de profils acier pleins : poteaux et renforts 35 x 20, lisses et double lisse 30 x 10, barreaux Ø 18 en pic en partie supérieure et bague de décoration. Porte de 0,90 x 2,20 avec serrure à canon européen. Traverse haute de liaison entre éléments de clôture démontable. Jambes de force si nécessaire.

Scellement dans le seuil béton et dans les joints de maçonnerie de l'église.

Protection par peinture antirouille.

Localisation : entre église et riverain 4,10 ml.

Nota : les sections de fers sont indicatives.

## **Lot n° 3 : Peinture**

### **3.1 Peinture sur existant**

Peinture glycérophtalique ou acrylique couleur au choix du Maître d'Ouvrage, compris dégraissage, décapage soigné, traitement antirouille et deux couches de peinture.

Localisation : clôture existante

### **2.2 Peinture sur métallerie neuve**

Peinture glycérophtalique ou acrylique couleur au choix du Maître d'Ouvrage, compris dégraissage, raccord d'antirouille selon nécessité et deux couches de peinture.

Localisation : garde-corps rampe sur rampe en élévation 15,00 ml.  
garde-corps du palier 2,20 ml.  
clôture neuve 3,40 ml.